Aide humanitaire et ECHO. Rapports annuels 2000 et 2001

2001/2155(COS) - 16/07/2003 - Document de suivi

OBJECTIF : établir le rapport annuel 2002 sur les activités de l'Office européen d'aide humanitaire - ECHO. CONTENU : En 2002, les catastrophes naturelles ont touché 170 millions de personnes dans le monde et en ont tué près de 40.000. Durant cette même année, plus de 42 guerres et crises violentes se sont soldées par un héritage humanitaire de 37 millions de personnes déracinées. Bien que l'Office figure, une fois de plus, parmi les trois principaux donateurs humanitaires mondiaux avec un budget de 537,8 mios EUR en 2002 (somme largement supérieure à l'allocation budgétaire initiale de la Commission), l'aide humanitaire mondiale de 4,5 milliards de dollars américains (OCHA) ne représente qu'une fraction des dépenses militaires mondiales qui se sont élevées à 839 milliards de dollars (Annuaire SIPRI 2002), contraignant la communauté humanitaire à limiter son intervention et à se concentrer sur les régions où les besoins ont été les plus pressants. Durant cette année, ECHO a réagi aux crises humanitaires conformément à l'évolution mondiale des besoins en apportant une attention particulière à l'Europe orientale, l'Afrique et l'Asie. L'évolution dramatique de la situation humanitaire en Afghanistan par suite du retour de 1,5 à 2 millions de réfugiés et la crise alimentaire qui a frappé l'Afrique australe où 13 millions de personnes sont confrontées à de graves pénuries alimentaires ont conduit ECHO à recourir à la réserve d'aide d'urgence pour un montant complémentaire de 80 mios EUR en crédits d'engagement. ECHO a également commencé à élaborer des plans d'intervention d'urgence pour traiter les conséquences humanitaires de la guerre en Irak. ECHO a continué à prêter une attention particulière aux ·crises oubliées· dans des régions délaissées par les caméras de télévision (Angola, Tchétchénie, Ouganda, Sahara occidental et Yémen). Pour assurer une distribution impartiale de son aide en fonction des besoins, ECHO a affiné sa méthodologie en matière d'identification des crises oubliées. Le travail de l'Office a également porté sur la durabilité de ses opérations moyennant la transmission de projets ou l'établissement de liens avec des instruments de développement à plus long terme. Cette mise en oeuvre d'une politique reliant l'aide d'urgence, la réhabilitation et le développement (·LRRD·) a été marquée par la réduction progressive de ses opérations dans les Balkans. En Sierra Leone et en Angola notamment, l'aide humanitaire de l'Office fait désormais partie du Plan d'action communautaire pour gérer les crises humanitaires et le processus initial de réinstallation. Certains événements liés à la gestion des crises dans le cadre de la Politique étrangère et de sécurité commune ainsi que dans le contexte de la ·Convention sur l'avenir de l'Europe· ont nécessité l'intervention de l'Office pour expliquer et défendre la spécificité du ·domaine humanitaire·. ECHO a intensifié ses relations avec ses principaux partenaires grâce aux ·dialogues de programmation stratégique·. Ces dialogues ont eu lieu en novembre 2002 pour la troisième année consécutive entre les principales agences de l'ONU (HCNUR, PAM, UNICEF, OCHA et, pour la première fois,l'OMS). Des sessions similaires ont été organisées avec le CICR, la FICR et les ONG. Par ailleurs, en 2002, ECHO s'est particulièrement efforcé d'accroître la communication, la collaboration et la coordination avec le Parlement européen. Ce dernier a approuvé, lors de sa séance plénière du 14 janvier 2003, le rapport de Mme Carlotti émettant l'appréciation favorable du Parlement à l'égard des progrès de l'Office en matière d'efficacité de l'aide, de simplification des procédures et d'assainissement de sa gestion financière au cours de la période 2001-2002. Enfin, ECHO a développé ses activités d'information, de communication et de sensibilisation tout au long de l'année 2002, en augmentant notamment sa présence dans les médias et en lançant son site Internet réorganisé en novembre. En ce qui concerne la mise en oeuvre continue des réformes en 2002, ECHO est passé de circuits financiers centralisés à des circuits partiellement décentralisés. Les systèmes de contrôle internes ont été réorientés et renforcés en vue de mieux évaluer les risques liés aux projets humanitaires et d'améliorer le suivi de leur progression en se concentrant sur les résultats. Sur le plan interne encore, on signalera qu'en juillet 2002, ECHO a entrepris une réorganisation de ses services pour accroître l'efficacité de l'Office, créer de nouvelles synergies et mieux distribuer la charge de travail entre ses services.